



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°521/19/MEDD/SG

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN LOIS ET TEXTES REGLEMENTAIRES
DES AMPs/LMMA**

Le Gouvernement de la République de Madagascar à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et du WWF, a reçu un crédit du FEM pour contribuer au projet GEF 6- MPA « **Elargir et Consolider le Réseau des Aires Marines Protégées de Madagascar** ».

FONCTION PRINCIPALE

Sous la supervision du Coordinateur du Projet, l'Expert en Lois et Textes Règlementaires des AMPs/LMMAs a comme fonction principale d'assurer la cohérence, la complémentarité et la conformité des aspects légaux et réglementaires liés aux AMPs/LMMAs aux lois et textes en vigueur à Madagascar.

L'Expert a également comme rôles et attributions de :

- Contribuer à l'établissement des conditions clés favorables à l'expansion et à la consolidation du réseau AMPs/LMMAs (Composante 1) ;
- Assurer la cohérence des lois et textes réglementaires en vigueur par rapport aux besoins spécifiques de la gouvernance et gestion des AMPs/LMMAs et par rapport aux rôles et responsabilités des détenteurs de droits locaux relatifs à la gestion des ressources naturelles ;
- Contribuer à la mise à disposition d'un cadre juridique et réglementaire bien défini et équitable appliqué aux LMMAs, en particulier ceux qui ne sont pas intégrés dans les AMPs ;
- Assurer la recherche, la collecte et la mise à disposition des textes légaux et réglementaires nationaux et/ou internationaux et de toute autre information relevant du domaine juridique s'appliquant directement ou indirectement aux LMMAs/MPAs ;
- Fournir des conseils sur l'application et l'interprétation des textes en vigueur dans l'élaboration, la rédaction et/ou l'application de tout document à valeur juridique et/ou contractuelle que le Projet ou ses bénéficiaires/partenaires auraient à produire ;
- Vérifier et valider des documents ayant un caractère juridique élaborés par des tiers et dans le cadre desquels le Projet ou des bénéficiaires d'appui du Projet sont parties prenantes, puis accompagner le Projet dans la facilitation et le suivi de leur mise en œuvre ;

institutionnelles à mettre en place dans le cadre d'activités appuyées par le Projet, et appuyer la rédaction des documents correspondants tels que statuts, règlement intérieur, convention, contrat de partenariat... ;

- Apporter son expertise en tout autre aspect juridique nécessaire à l'atteinte des objectifs du projet ;
- De préférence être fonctionnaire du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ou du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) (sous réserve de lettre d'acceptation du MAEP).

PROFIL DU CANDIDAT

- Maîtrise en Droit avec, de préférence, une spécialisation en « Droit Public » ;
- Au moins 5 ans d'expériences professionnelles, de préférence dans des projets similaires ;
- Forte expérience dans le domaine du Droit de l'environnement et du Droit de la mer ;
- Très bonne capacités d'organisation, gestion de problématiques complexes et de négociation ;
- Bonne connaissance des enjeux légaux de Madagascar ;
- Fortes capacités relationnelles et de communication orales et écrites ;
- Excellente maîtrise du français. La connaissance de l'anglais sera un atout ;
- Forte capacité à travailler en équipe avec de bonnes capacités interpersonnelles et de réseautage.

CLOTURE DE LA CANDIDATURE

La candidature est envoyée uniquement en version électronique, en un seul fichier scanné-format PDF, aux adresses mail suivantes :

- robsononja2@gmail.com
- hariniainaliva@gmail.com
- nosileh@yahoo.fr

En copie :

- indriamangarakotoarisoa@gmail.com
- rratsimbazafy@wwf.mg

Veuillez mentionner en objet « Candidature GEF6-MPA – Expert en Lois et Textes Règlementaires des AMPs/LMMAs ».

La date limite de candidature est le **19 AOÛT 2020** à 16h. Les dossiers de candidature reçus au-delà de cette date ne seront plus considérés.

¶

Antananarivo, le **23 JUL 2020**

Le Ministre de l'Environnement
et du Développement Durable



RAHARINIRINA Baomiovotse Vahinala